

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 MARS 2022

Salle polyvalente - 19 H

Convocation du 18 MARS 2022

PRESENTS : Roger COSTARD, Maire, Valérie GAREL, Dominique LEFORESTIER, Adjoints, Jocelyne ROBILLARD, Sylvie GIRAUD, Antoine DIVARD, Tanguy ROQUIER, Anne-Sophie ROUXEL, Werner BUKENBERGS.

ABSENT excusé : Philippe HEURLIN (pouvoir donné à Dominique LEFORESTIER),

Me Jocelyne Ménard, (secrétaire de mairie)

SECRETARE DE SEANCE : Jocelyne ROBILLARD

Le Maire ouvre la séance à 19h07.

Signature des registres des délibérations : séance du 25/02/2022 (pas de remarques de l'assemblée).

Vote du budget primitif 2022 (2022-03-01)

Le document des propositions budgétaires 2022 est présenté :

Section de fonctionnement

Dépenses :

Chap. 011 Charges à caractère général	47 920 €
Augmentations notables : les postes de remboursement à Dinan agglomération regroupés à l'article 62876, 60612 électricité, 60621 combustibles (gaz), 6226 honoraires : frais enquête publique pour projet cession portion chemin à la « Rosais », charge qu'on retrouve en recette par un remboursement.	
Chap. 012 Charges de personnel.....	40 325 (dépenses stables)
Chap. 014 Atténuation des produits.....	4 700
(attribution compensation à Dinan agglomération)	
Chap. 65 Autres charges de gestion courante.....	58 900
En légère baisse due à une baisse de la participation prévisionnelle aux dépenses du SIRS	
Chap. 66 Charges financières	500 (dépense stable)
Chap. 67 Charges exceptionnelles.....	150 (dépense stable)
Chap. 022 Dépenses imprévues (variable d'ajustement)	1 740
Total dépenses	<u>198 023 €</u>

Recettes :

Chap. 70 Produits des services, Domaines.....	6 750
En hausse grâce aux remboursements : Dinan Agglomération (mission asst), frais enquête publique cession portion de chemin à la « Rosais »	
Chap. 73 Impôts et taxes.....	111 662
En baisse : taxes additionnelles droit de mutation	
Chap. 74 Dotations et participations.....	54 411 (stable)
Chap. 75 Autres produits de gestion courante.....	5 200
Total	178 023
Affectation du résultat 2021 reporté	20 000
(solde résultat 2021 en autofinancement article 1068 pour un montant de 41 013.62 €)	
Total recettes	<u>198 023 €</u>

Section d'investissement :

Dépenses et recettes prévisionnelles équilibrées à 310 094.70 €.

Après délibération le budget primitif est voté à l'unanimité.

Vote des taux d'imposition 2022 (2022-03-02)

L'état fiscal n° 1259 COM est présenté : montant fiscalité attendue à taux constants 83 157 € :

Taxe foncière (bâti) : taux de 42.14 %

Taxe foncière (non bâti) : taux de 53.39 %

Présentation de simulations d'augmentation de taux : 1 %, 2 %, 2.5 %.

La discussion sur le maintien ou l'augmentation des taux d'imposition est engagée.

Après vote, à l'unanimité, le maintien des taux est validé .

Affectation des résultats 2021 (2022-03-03)

Suivant maquette budgétaire BP présentée :

Résultat de fonctionnement 2021 : 61 013.62 € répartis comme suit :

- 20 000 € en résultat reporté (article 002)
- 41 013.62 € en « réserves capitalisées » (article 1068)

Participation prévisionnelle 2022 aux charges du SIRS Guenroc/St Maden (2022-03-04)

La participation communale estimée à 32 528.17 € est validée.

Projet d'acquisition tondeuse entre les communes de Guenroc et de Saint Maden (2022-03-05)

L'achat du matériel sera effectué par Saint Maden et remboursé par Guenroc (50 %).

Budget prévu : 5 000 €, la collecte des devis est en cours.

Le conseil municipal émet un accord de principe mais veut donner son avis suivant les devis reçus.

Demande d'adhésion à la commune de Beaussais/Mer à Dinan Agglomération (2022-03-06)

Le Maire informe les Elus que Dinan Agglomération a validé l'adhésion de la commune nouvelle de Beaussais sur Mer (Ploubalay, Trégon, Plessis-Balisson) au sein de l'intercommunalité. Les communes sont invitées à émettre leur avis.

Après vote (abstentions : 2, avis favorables : 8), l'adhésion est validée par le conseil municipal.

Dématérialisation – instruction des autorisations d'occupation du sol- convention commune/Dinan Agglomération (2022-03-07)

Le projet de convention entre la commune et Dinan Agglomération formalise le dispositif d'instruction des demandes du droit du sol, la compétence a été transférée à l'intercommunalité.

La nouveauté (principale) porte sur la dématérialisation des demandes d'urbanisme possible pour les pétitionnaires. Il est rappelé la délégation de signature du Maire par rapport à l'instruction des dossiers (courriers modification des délais, dossier incomplet, ...).

Après vote, à l'unanimité, le Maire est autorisé à signer la convention, le Maire renouvelle sa délégation de signature.

Demandes de subventions (2022-02-08)

Le Maire présente les demandes parvenues en mairie :

- Protection Civile : aide à l'Ukraine refus : dons personnels, des Guenrocois invités à remettre des denrées en mairie, déjà faits ;
- FNACA (Guitté/Guenroc/St Maden) : une demande a été faite au Maire par l'association à hauteur de 75 €. Le conseil municipal vote (3 abstentions, 7 avis favorables) une subvention de 75 €.

Planning des permanences tenue du bureau de vote pour les élections présidentielles

Le planning pour les 2 tours (10 et 24 avril 2022) est établi, il sera transmis aux Elus.

QUESTIONS DIVERSES :

Départ à la retraite de Sylvie FOUSTEL (salariée des écoles employée au SIRS Guenroc/St Maden) le 31/03/2022 : cérémonie le 1^{er} avril à 16 h 15 dans la cour de l'école à Guenroc, les Elus sont conviés ;

Travaux assainissement : faits derrière la salle des fêtes (humidité dans les murs) + écoulement des eaux pluviales derrière la mairie + tuyau à « Beaumelin » ;

Nettoyage chemin de randonnée : fixé le 21 mai, le repas aura lieu chez Valérie GAREL, les bénévoles qui auront œuvré pour le fleurissement du bourg et alentours le 18 mai sont invités au repas ;

Projet travaux bourg : Anthony PETRA, technicien voirie au Conseil Départemental (réfèrent secteur et responsable des routes départementales) est venu sur place : il préconise la désignation d'un bureau d'études pour faire le projet mais l'ADAC 22 peut aussi faire des suggestions. Contact avec l'ADAC en cours.

Réunion commissions voirie + travaux : 13 avril à 19 H ;

Prochain conseil municipal : 13 mai 2022.

Clôture de la séance 21 h 23,

Le Maire,

la secrétaire de séance,



A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a horizontal line at the end.

